

Zoom sur la DDT



BRUNO LOCQUEVILLE
Directeur adjoint



PHILIPPE KAHN
DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES TERRITOIRES



CLAUDE BRÉHIN
Adjoint au directeur

CHEFS DE SERVICE



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Isabelle
Kauffmann
03 26 70 81 67



SERVICE URBANISME, HABITAT, PLANIFICATION

Nicolas Hardouin
03 26 70 82 40



SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Flora Orsoni
03 26 70 81 21



SERVICE EAU, ENVIRONNEMENT, PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Evelyne Grimont
03 26 70 81 79



SERVICE SÉCURITÉ, PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS, TECHNOLOGIQUES, ROUTIERS

Sabrina Klein
03 26 70 82 16



SERVICE BÂTIMENTS DURABLES ET INGÉNIERIE

Etienne Guillet
03 26 70 82 22



SERVICE TERRITORIALITÉ, PORTAGE DES POLITIQUES

David Witt
03 26 05 66 70

La Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Marne a été créée au 1^{er} janvier 2010, à partir de services de la direction départementale de l'équipement (DDE), de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) et de la Préfecture de la Marne.

A travers ses 260 agents, la DDT de la Marne met en oeuvre les politiques publiques d'aménagement et de développement durables des territoires.

Les missions principales de la DDT sont :

- la promotion du développement durable, ainsi que la connaissance et la veille de l'équilibre des territoires urbains et ruraux
- la mise en oeuvre des politiques agricoles et le développement des filières de qualité
- la mise en oeuvre des politiques en matière d'aménagement, d'urbanisme, de logement, de renouvellement urbain, de construction et de transport
- la protection et la gestion durable des eaux, des espaces naturels, forestiers, ruraux et de leurs ressources ainsi que l'amélioration de la qualité de l'environnement, y compris par la mise en oeuvre des mesures de police y afférentes
- la protection et la gestion de la faune et de la flore sauvages, la chasse et la pêche
- le développement de filières alimentaires de qualité
- la prévention des risques naturels, technologiques et routiers.

Pour cela, 7 services ont été mis en place. La direction de la DDT de la Marne se situe à Châlons-en-Champagne, et deux implantations territoriales sont présentes dans le département à Reims et Épernay.

Cette nouvelle organisation garantira un accès simplifié aux services de l'État, ainsi que le regroupement de l'expertise technique de l'État. La DDT de la Marne sera au coeur d'une approche cohérente des besoins de la population.

• Service urbanisme, habitat, planification (SUHP)

Le SUHP est compétent dans les domaines du logement, de l'urbanisme et du renouvellement urbain. Il contribue à favoriser la construction de logements sociaux et la réhabilitation du parc public ou privé de logements, afin de permettre à tous de se loger de manière décente. Il assure le portage des politiques de l'État en matière d'urbanisme et d'aménagement à travers la planification et en termes de mise en oeuvre effective à travers l'instruction des actes d'urbanisme. Le SUHP aura compétence tant en terme de pilotage que de production.

• Sécurité, Prévention des Risques Naturels, Technologiques et Routiers (SPRNTR)

Les principales missions du SPRNTR se concentrent autour de la sécurité routière, de l'éducation routière, de la prévention des risques naturels et technologiques, et de la protection contre le bruit.

Ce service a pour enjeu de développer et de faire partager la culture du risque, sous toutes ses formes, et de poursuivre ses efforts pour offrir une plus-value technique et réglementaire.

• Service Bâtiments Durables et Ingénierie (SBDI)

Ce service gère l'ensemble de la thématique bâtiment sur le département, qu'il s'agisse des constructions publiques, de l'animation des professionnels du bâtiment, d'aide à la gestion du patrimoine immobilier de l'État et de contrôle de la qualité de la construction.

Il mènera à bien la fin de l'ingénierie publique concurrentielle et l'ingénierie aéroportuaire.

• Service Économie Agricole et Développement Rural (SEADR)

Le SEADR met en oeuvre les politiques agricoles (européenne et française), par exemple en matière des mesures agro-environnementales ou encore de la modernisation des exploitations. Il participe aux politiques visant à développer des filières alimentaires de qualité.

Il contribue à la connaissance des territoires, et assure la gestion et le contrôle des aides publiques à l'agriculture. Enfin, il a la charge de coordonner, au niveau départemental, les contrôles relatifs à ces aides.

• Service Environnement, Eau et Préservation des Ressources (SEEPR)

Ce service a pour objectif la préservation de l'environnement, des espaces et des espèces, essentiellement par mise en oeuvre de missions de police administrative et pénale au titre du code de l'environnement et du code forestier.

Le SEEPR est par exemple chargé des dossiers concernant les installations classées pour l'environnement, de l'animation de la mission inter-services de l'eau (MISE), de la police de l'eau, ou encore des domaines de la nature (forêt, chasse, Natura 2000, protection des sites et paysages).

• Service Territorialité, Portage des Politiques (STPP)

Ce service assure la mise en cohérence de l'ensemble de l'action de la DDT vis à vis des collectivités locales. Ses deux principales missions sont : la proposition d'une offre de service, notamment en matière d'ingénierie de solidarité, en direction des collectivités locales et une mission d'analyse et de prospective territoriale, en définissant notamment les enjeux territoriaux de la DDT au regard de nos politiques publiques, pour en assurer un portage adapté au contexte local. Le STPP sera l'interlocuteur privilégié des élus locaux, et portera auprès d'eux les politiques publiques prioritaires issues notamment du Grenelle de l'environnement, à travers des référents territoriaux et des chargés de missions thématiques.

• Le secrétariat général (SG)

Il est en charge de l'ensemble des fonctions support : ressources humaines, gestion des budgets, contrôle de gestion, communication, logistique, informatique, documentation, juridique...